

21. Cela n'est peut-être pas tout à fait vrai, et pas aussi prometteur qu'on le pensait au départ, si on en juge par deux études faites récemment sur les munitions. Voir le document canadien, *The Role of Ammunition Controls in Addressing Excessive and Destabilizing Accumulation of Small Arms*, avril 1998; et le BASIC Project on Light Weapons Report 98.4, *Deadly Rounds*, mai 1998.
22. BASIC Report 98.4, *Deadly Rounds*, p. 17.
23. Canada, *The Role of Ammunition Controls*, Annex A, p. 26-29.
24. *Ibid.*, p. 22.
25. *Ibid.*, p. 17-19.
26. *Ibid.* p. 19-21.
27. BASIC Report 98.4, *Deadly Rounds*, p. 25.
28. Canada, *Role of Ammunition Controls*, p.25
29. Natalie J. Goldring, « Developing Transparency and Associated Control Measures for Light Weapons », chapitre 17 de *Light Weapons and International Stability*, éd. Singh, p. 226
Il est difficile de concevoir comment on peut dégager une idée claire de l'ampleur du problème sans une certaine évaluation. Goldring ajoute que la perte d'armes entreposées dans des installations qui ne sont pas gardées de façon sûre (comme en Albanie en 1997) aurait pu être évitée si un programme de destruction avait alors été en place dans la région.
30. Cette tendance se dessine déjà, fût-ce de façon hésitante et à la discrétion des pays fournisseurs. L'Arrangement de Wassenaar et le récent code de conduite de l'Union européenne sur le commerce des armes, ainsi qu'un certain nombre de publications d'experts de la question invitent tous les pays à tenir compte du bilan humanitaire et de l'existence de contrôles nationaux des armes. Le retrait de l'aide étrangère et les embargos peuvent parfois avoir un effet salutaire.
31. Chalmers et Greene, « Expanding the Register to Include Holdings and National Procurement: Issues and Options », chapitre 8 de *Developing Arms Transparency*, p. 86
32. Bronwyn Brady, « Collecting and Organizing Data on the Manufacture of, and Trade in, Light Weapons », chapitre 7 in *Light Weapons and International Security*, p. 140-151.
Même dans les pays avancés où les lois sur le contrôle des armes à feu sont très bien acceptées dans l'opinion, par exemple le Royaume-Uni, les chercheurs ont constaté qu'il était difficile d'obtenir de l'information sur la production d'armes de petit calibre.
33. Pour un exposé sur la position que les États-Unis pourraient prendre sur le sujet, voir Natalie J. Goldring, *Overcoming Domestic Obstacles to Light Weapons Control*, document de